

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, je dirai au premier ministre suppléant que j'ai vu le communiqué qu'il dépose maintenant et je suis sûr que tous les autres députés l'ont aussi vu. Comme question supplémentaire, je lui demanderai si sa réponse à ma première question signifie qu'il refuse, en son propre nom et au nom du ministre des Finances, que soit faite à l'appel des motions la déclaration qui fournirait à la Chambre plus de détails?

**L'hon. M. Sharp:** Non, monsieur l'Orateur. Si la Chambre le désire, je ne manquerai pas d'inviter le ministre des Finances à prononcer une déclaration sur cet important sujet. La question du député reflète un certain malentendu au sujet d'un prétendu délai. La mesure législative ne prévoit aucun délai et aucune prolongation n'est stipulée.

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, la réponse du premier ministre suppléant démontre clairement qu'une déclaration serait utile. Comme autre question supplémentaire, j'aimerais savoir si le décret du conseil nécessaire a été adopté à l'égard de certains détails des accords passés avec la Banque Mercantile et, dans l'affirmative, le premier ministre suppléant pourrait-il le déposer?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, je vais considérer cette question comme préavis, car je n'en suis pas certain.

\* \* \*

#### RADIO-CANADA

L'ÉMISSION «WEEKEND» ET LES MEURTRIERS PRÉSUMÉS DE M. LAPORTE—LA PRÉVENTION DES ENTRAVES AU DÉROULEMENT DE LA JUSTICE

**M. David MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre de la Justice et du nouveau solliciteur général, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État. A la suite du programme «Weekend» au cours duquel Radio-Canada a, hier soir, présenté le jugement des présumés meurtriers de M. Laporte sous représentations graphiques, le ministre peut-il nous dire si Radio-Canada est toujours disposé à faire preuve de la même autodiscipline qu'il s'était imposée à l'époque de ce rapt afin d'éviter d'entraver le déroulement de la justice au Québec à l'heure actuelle?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Je vais prendre note de la question, monsieur le président.

[Traduction]

LE PROJET DE RÉSEAUX NATIONAUX AM ET FM

**M. Robert McCleave (Halifax-East Hants):** Monsieur l'Orateur ma question s'adresse au secrétaire d'État. Le gouvernement a-t-il déterminé s'il faudrait permettre à Radio-Canada d'établir d'un océan à l'autre des réseaux AM et FM, et en l'occurrence, quelles seraient les dates d'échéance?

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Il n'y a pas de décision gouvernementale en cette matière, monsieur le président. La Société Radio-Canada m'informe d'ailleurs que la décision finale au niveau de Radio-Canada,

au niveau de la Société elle-même, n'est pas encore prise. Il s'agit d'un projet qui a été mis à l'étude et qui ne fera l'objet d'une décision que plus tard.

\* \* \*

#### LA SITUATION DE LA FEMME

L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

[Traduction]

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Comme le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme renferme 167 recommandations détaillées, dont quelques-unes auront d'importantes et profondes répercussions sur les Canadiens, le premier ministre suppléant nous dirait-il de quelle façon on entend donner suite à celles qui sont de la compétence fédérale?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Monsieur l'Orateur, le cabinet étudie actuellement le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme. Aucune décision n'a encore été prise.

**M. Brewin:** Le gouvernement fera-t-il une déclaration à la Chambre dès qu'il aura déterminé son action future à ce sujet et un ministre s'est-il vu confier plus particulièrement la tâche d'étudier ces recommandations?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur lorsque le gouvernement aura examiné ces recommandations, il soumettra, bien entendu, au Parlement les décisions qu'il compte prendre, ainsi qu'il se doit de le faire s'il veut leur donner force de loi. Quant à la seconde partie de la question, elle touche la répartition des tâches au sein du cabinet, mais, en fait, c'est l'ensemble du cabinet qui se penche actuellement sur ce problème au sujet duquel personne n'assume de responsabilité particulière pour l'instant. Du reste, j'ignore s'il est un membre du cabinet qui souhaiterait être responsable des femmes.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** Je suis sûr que les femmes ne souhaitent pas être responsables du cabinet.

\* \* \*

#### L'AGRICULTURE

LA FRUITICULTURE—LA LUTTE CONTRE L'INFECTION VIRALE

**M. H. W. Danforth (Kent-Essex):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture et, comme il est absent, peut-être puis-je l'adresser à son secrétaire parlementaire. A la suite des instances très pressantes faites au gouvernement, le ministre peut-il faire savoir à la Chambre si l'on a décidé de fournir à la station de recherches Harrow un phytopathologiste et les fonds nécessaires pour essayer d'enrayer l'infection virale qui est si néfaste et coûteuse à l'industrie canadienne des arbres fruitiers?

**M. Marcel Lessard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, je prends cette question en note et, si possible, je répondrai au député demain.